

CERTIFICAT INTERMEDIAIRE

Nous soussignés, BANQUE CANTONALE VAUDOISE, certifions par la présente que

Monsieur Javier DOMINGUEZ

né le 17 mars 1969, de nationalité espagnole, est collaborateur de notre établissement depuis le 1er janvier 1996, date de la fusion avec le CREDIT FONCIER VAUDOIS.

Un certificat de travail ayant d'ores et déjà été délivré à Monsieur DOMINGUEZ par ladite banque, le présent document a pour but de couvrir son activité depuis le 1er janvier 1996.

Il a tout d'abord été rattaché au sein de notre point de vente de Lausanne-Pépinet en qualité de chef caissier avant d'être transféré, le 10 août 1998, auprès de notre point de vente de Lausanne-Hall St-François en tant que conseiller clientèle "en formation". Depuis le 1er octobre 1999, il occupe un poste de conseiller clientèle où ses tâches consistent notamment à :

- venir en aide aux clients dans le cadre de la gestion de leurs affaires courantes, les conseiller en matière de placement et de financement (prêts personnels, prêts hypothécaires, crédits commerciaux) ainsi que les renseigner et les guider pour toutes les questions relatives à la prévoyance, à la fiscalité et aux successions,
- participer activement aux actions commerciales de notre Marché des particuliers.

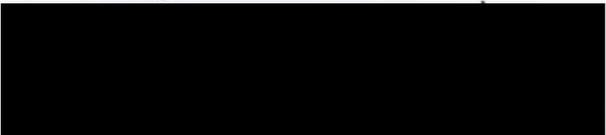
En outre, il a obtenu la certification interne de conseiller clientèle.

Précis et intéressé par l'amélioration des processus de travail, Monsieur DOMINGUEZ s'acquitte à notre entière satisfaction de la gestion du portefeuille de clients qui lui est confié.

De plus, sa disponibilité et son caractère agréable lui permettent d'être très apprécié de la clientèle et d'entretenir d'excellentes relations professionnelles tant avec ses supérieurs qu'avec ses collègues.

Monsieur DOMINGUEZ nous quittera de son plein gré le 30 novembre 2000 et nous délivrons le présent certificat à sa demande, en vertu de l'article 330a du Code des Obligations.

BANQUE CANTONALE VAUDOISE



Lausanne, le 31 octobre 2000